

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTE, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du jeudi 1^{er} octobre 2015

Par suite d'une convocation en date du 24 septembre 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice 11

présents 10

votants 10

Délibération n° 25/2015

Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Philippe LEVEAUX, Pierre CARRE, Xavier CULEUX, Jacky LESUEUR, Grégoire MAZZINI, Maurice ENGELMANN, Thierry PROLA.

Absents : Michel BACARISSE.

Secrétaire de séance : Jean MICHEL.

Objet : PARTICIPATION COMMUNALE A LA BIBLIOTHEQUE DE MUIZON.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu de la mairie de Muizon nous informant sur le nombre croissant d'habitants de Courcelles-Sapicourt qui fréquentent la bibliothèque de Muizon. Le maire de Muizon propose à notre commune de signer une convention fixant le montant de la participation ainsi que le règlement. La participation s'élève à 0.50 centimes par an et par habitant. Au dernier recensement 2015 la commune de Courcelles-Sapicourt compte 358 habitants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la participation de 0.50 centimes par an et par habitant soit 179 euros pour l'année 2015.

DECIDE le virement de crédit suivant :

Du compte 61523 la somme de 180 euros

Au compte 6574 subventions - Bibliothèque Muizon - la somme de 180 €

CHARGE le maire de signer la convention et de verser la participation à la commune de Muizon.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 1^{er} octobre 2015

Le Maire

Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de sa publication le 1^{er} octobre 2015